



Ecole municipale
de musique, de danse
et de théâtre

Ecole Municipale de Musique,
de Danse et de Théâtre

Maison de l'Albanais
Rue de l'Annexion
74150 Rumilly
Tél. 04 50 01 46 28
Contact.emmdt@mairie-rumilly74.fr
www.mairie-rumilly74.fr

TARIFS 2019 - 2020

Jeunes (- de 26 ans)	Rumillien (*)	Non-Rumillien
Eveil musical (GS maternelle et CP)	107	143
Eveil Danse (GS maternelle et CP)	107	143
Initiation artistique pluridisciplinaire (CE1 ou CE2) → Chœur enfant, initiation danse, initiation théâtre	255	355
Danse : une discipline au choix (à partir du CE1) <i>Classique, Modern Jazz, Renaissance</i>	157	213
Théâtre : un groupe au choix (à partir du CE1) <i>Initiation théâtre, groupes 8-10 ans, groupes 11-13 ans, groupe +14 ans</i>	157	213
Cursus musique classique ou actuelle en parcours individuel ou personnalisé (à partir du CE1) → 1 cours d'instrument ou de chant → 1 cours de formation musicale/culture musicale → pratique(s) collective(s)	374	533
2ème cursus musique et supplémentaires	245	327
Cursus musique en pédagogie de groupe (à partir du CE1 et pour les élèves débutants, ou déjà dans ce parcours) → 1 cours d'instrument ou de chant → 1 cours de formation musicale/culture musicale → pratique(s) collective(s)	245	327
Préparation à l'option musique du Baccalauréat (8 séances sur l'année)	52	70
Activités au choix (tarif par activité) Formation musicale, culture musicale, Chœur enfants, chœur ados, Orchestres, batucada, autres ensembles	107	143



Adultes (+ de 26 ans)	Rumillien (*)	Non-Rumillien
Danse : une discipline au choix <i>Modern Jazz ou Renaissance</i>	190	260
Cursus musique individuel → 1 cours d'instrument ou de chant → 1 cours de formation musicale/culture musicale → pratique(s) collective(s)	655	830
2ème cursus musique et supplémentaires	245	332
Cursus musique en pédagogie de groupe (pour les élèves débutants, ou déjà dans ce parcours) → 1 cours d'instrument ou de chant → 1 cours de formation musicale/culture musicale → pratique(s) collective(s)	245	332
Activités au choix (tarif par activité) Formation musicale, culture musicale, Orchestres, batucada, autres ensembles	107	148

Location d'instruments

Dans la limite des instruments disponibles, les enfants nouvellement inscrits étant prioritaires.

- 1^{ère} année : 35 €
- 2^{ème} année : 65 €
- 3^{ème} année et suivantes : 96 € (tarifs annuels)

Droits de scolarité

Les tarifs sont fixés pour l'année scolaire ; l'engagement est annuel. En cas de démission, aucun remboursement ne sera prévu sauf cas de force majeure ou déménagement.

Communes ayant une convention avec la Ville de Rumilly pour le financement des droits de scolarité de leurs résidents

Les élèves concernés bénéficieront des mêmes tarifs que les Rumilliens lors de leur inscription à l'EMMDT.

(*) Communes prenant en charge la différence avec le tarif « Non-Rumilliens »

Communes	Elèves concernés
Marigny Saint Marcel	Tous
Vallières sur Fier	Agés de moins de 18 ans
Lornay	Agés de moins de 18 ans
Thusy	Agés de moins de 18 ans

Réductions familles

Dans le cadre de l'inscription de plusieurs membres d'une même famille, un abattement est appliqué sur l'ensemble de la cotisation familiale :

- 5% pour 2 inscriptions
- 10% pour 3 inscriptions
- 15% pour 4 inscriptions et plus.

Justificatif de domicile

Un justificatif de domicile datant de moins de trois mois (quittance de loyer, facture EDF ou téléphone) sera demandé lors de l'inscription pour bénéficier du tarif "Rumilliens".

Tarifs réduits sur justificatifs

- **10% de réduction** pour les bénéficiaires du RSA, AAH, ASI, ASPA, demandeurs d'emplois et les plus de 65 ans
- **Application du tarif « rumillien »** aux élèves internes des lycées de la ville

Critères de priorité pour les inscriptions dans les classes

- Elèves précédemment inscrits dans la même classe
- Elèves nouvellement arrivés à Rumilly et qui étaient déjà scolarisés en école de musique
- puis par ordre d'inscription à l'EMMDT :
 - moins de 26 ans domiciliés à Rumilly
 - moins de 26 ans domiciliés hors Rumilly
 - 26 ans et plus domiciliés à Rumilly
 - 26 ans et plus domiciliés hors Rumilly

puis liste d'attente.

Critères de priorité pour les locations d'instruments

Dans la limite des instruments disponibles. Nouveaux élèves, par ordre d'inscription à l'EMMDT :

- moins de 26 ans domiciliés à Rumilly
- moins de 26 ans domiciliés hors Rumilly
- 26 ans et plus domiciliés à Rumilly
- 26 ans et plus domiciliés hors Rumilly

Réduction tarifaire en cas d'absence prolongée d'un enseignant

En cas d'absence d'un enseignant ayant entraîné une suspension des cours pendant plus de 4 semaines consécutives (cours non remplacés), sans que ces cours puissent être reportés ultérieurement, le montant des droits sera réduit au prorata-temporis du nombre de cours non remplacés.

N.B. La suppression d'un cours pour permettre l'organisation d'un examen ou d'une audition donnés dans la même discipline n'est pas prise en compte dans le quota des cours non remplacés.